## CROS PAYS DE LA

## FICHE DE POSTE

## Chef(fe) de projets Professionnalisation et Sport Santé Bien-Être

Définition :	Dans le cadre de la déclinaison du Plan Sport et Territoire du CNOSF, le CROS des Pays de La Loire doit mettre en œuvre les 4 grandes thématiques de la feuille de route sur son territoire. À l'échelle régionale, la branche Sport Santé Bien-Être pourra notamment se rattacher au Plan Régional Sport Santé - Bien-Être (PRSSBE) des Pays de La Loire, en fonction des orientations politiques retenues.  Le CROS confie au/à la Chef(fe) de projets de concevoir des projets de développement du sport et les mettre en œuvre selon ses domaines d'interventions (Sport et Professionnalisation et Sport Santé Bien-Être) afin de dynamiser le mouvement sportif des Pays de la Loire.		
Principales activités : c			
Domaine d'activité :	Branche du CNOSF – Sport et Professionnalisation	60%	
	<ul> <li>Développer l'ingénierie de la formation</li> <li>Suivi de la branche Sport et Professionnalisation en binôme avec l'élu référent</li> <li>Conception, coordination, suivi financier et développement de l'ensemble du dispositif de formation         <ul> <li>Formations proposées dans le programme de formation</li> <li>Organisation de temps d'échanges dans les Maisons des sports des Pays de la Loire</li> <li>Proposition de thèmes novateurs et complémentaires à l'offre existante des CDOS</li> <li>Communication: mise en ligne de l'offre, newsletter(s), affiches, flyers</li> <li>Développement de l'e-formation (FOAD-Formation Ouverte et/ou à Distance)</li> <li>Évaluation pédagogique des stagiaires des formations</li> </ul> </li> <li>Animation de la commission Formation avec les CDOS et les ligues régionales</li> <li>Amélioration continue de l'organisme de formation et finalisation de la certification QUALIOPI</li> <li>Coordination de l'Équipe de Développement Territorial (EDT) de la branche Professionnalisation</li> <li>Développer l'accompagnement</li> <li>Proposer des formations à la demande et à la carte pour nos adhérents (ligues et comités régionaux)</li> <li>Mener des entretiens individuels et/ou collectifs avec des structures associatives sportives (ligues/comités, clubs) pour les aider dans la réalisation de leurs projets, en lien avec la professionnalisation.</li> <li>Assurer une veille sur les thématiques de la formation et de l'emploi.</li> </ul>		
Domaine d'activité :	Branche du CNOSF — Sport Santé Bien-Être	40%	
	<ul> <li>Mise en œuvre du projet « Sportez-vous bien! » sur la prévention des addictions en milieu sportif (organisation de classes virtuelles et élaboration d'une offre de formation spécifique)</li> <li>Accompagnement du Mouvement olympique et sportif territorial (CDOS, ligues et comités régionaux, clubs) dans la mise en œuvre des projets sport santé:         <ul> <li>Animation générale du réseau d'acteurs et des commissions « Sport Santé » et « Handicap »</li> <li>Déploiement des dispositifs de prévention dont le label régional « Sport santé »</li> <li>Développement du sport en milieu carcéral et du sport entreprise</li> <li>Coordination de l'Équipe de Développement Territorial (EDT) de la branche Sport Santé Bien-Être</li> </ul> </li> <li>Soutien aux travaux de la commission médicale</li> <li>Porter les dispositifs régionaux des formations Sport Santé du CREPS et prendre une place active dans le groupe de travail dédié</li> </ul>		

Compétences	Savoirs:  - Connaissance du fonctionnement d'une association sportive, de l'organisation du sport en France, des acteurs de la santé et de la formation - Connaissance du cadre juridique des Activités Physiques Adaptées et des organismes de formation - Connaissance de différentes modalités pédagogiques d'apprentissage - Permis B et véhicule indispensables  Savoir-être: - Organisation, rigueur, respect des délais - Autonomie - Discrétion et confidentialité - Capacité d'écoute	Savoir-faire:  - Maîtrise d'outils numériques (gestion, veille, ingénierie, visioconférence, Microsoft Teams, etc.)  - Capacité à travailler simultanément sur différents dossiers  - Capacité d'analyse et de synthèse  - Capacité d'expression écrite et orale  - Aptitudes à la communication		
Moyens mis à disposition	<ul> <li>Bureau</li> <li>Ordinateur fixe ou portable avec accès Internet</li> <li>Téléphone</li> <li>Outils dédiés aux actions à coordonner (livrets, affiches et autres supports)</li> </ul>			
Appui à la mise en œuvre :				
Positionnement hiérarchique	<ul> <li>Président(e)</li> <li>Vice-Président(e)s en charge des branches Sport et Professionnalisation et Sport Santé Bien-être</li> <li>Secrétaire général(e)</li> <li>Autres élu(e)s du CROS</li> </ul>			
Relations fonctionnelles	<ul> <li>Élu(e)s du CROS</li> <li>Coordonnateur(trice) de projets et Assistant(e) de direction</li> <li>CNOSF et ses structures déconcentrées</li> <li>Équipes de Développement Territorial (EDT) Professionnalisation et Sport Santé</li> <li>Adhérents du CROS (ligues et comités sportifs régionaux)</li> <li>Commission formation du CROS</li> <li>Référents des commissions Sport santé, Médicale et Handicap du CROS</li> <li>Divers autres acteurs du monde sportif, de la santé et du social</li> <li>Volontaire(s) en mission de service civique</li> <li>Partenaires et prestataires des actions de formation ou/et Sport Santé Bien-Être</li> <li>Bénéficiaires des actions de formation et d'accompagnement</li> </ul>			
Niveau d'intégration dans une équipe	<ul> <li>Intégration dans l'équipe des salariés du CROS</li> <li>Participation aux actions de fonctionnement et à la vie statutaire du CROS (Assemblée générale, Conseil plénier, séminaire du CROS)</li> <li>Respect des règles de gestion des ressources humaines internes (suivi du présentéisme, demandes d'absence, ordres de mission)</li> </ul>			
Autonomie et initiative :	Le/la Chef(fe) de projets dispose d'une autonomie limitée. Il/elle est force de proposition mais son action est supervisée par les Vice-président(e)s en charge des branches Professionnalisation et Sport Santé Bien-Être (ou tout autre élu en cas d'indisponibilité), auxquels il/elle rend compte chaque semaine de son activité.			
Responsabilité :	II/elle n'exerce pas d'encadrement hiérarchique d'autres	s salariés.		
Technicité :	II/elle met en œuvre les décisions prises par le CROS et le	es équipes Professionnalisation et Sport Santé Bien-Être.		
Territoire d'exercice :	Région des Pays de la Loire (déplacements ponctuels)			
Contrat :	CDI			
Temps de travail :	35h00 hebdomadaires			
Qualification :	Technicien			
Classification :	Groupe 5 de la Convention collective nationale du sport			
Lieu de travail :	Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland 44103 NANTES			